

Que faire en cas d'annulation de séjour, d'arrivée tardive, d'interruption de séjour ou de dommages matériels, etc... ?

Où déclarer ?



SERVICE INDEMNISATION POUR TOUT SINISTRE ASSURANCE

(Annulation de séjour, Arrivée tardive,
Interruption de séjour, Dommages matériels)

Toute déclaration de sinistre assurance doit être effectuée dans les **5 jours ouvrés** suivant la survenance sur le site dédié suivant :

clevacances.xplorassur.com

Un problème pour ouvrir un dossier ou une incompréhension concernant une étude en cours ?
Le service indemnisation répond au :

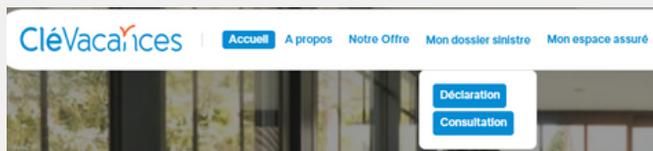
**05 34 45 31 51 ou par mail à
sinistre@xplorassur.com**

mardi et jeudi de 14h00 à 17h00

Comment procéder ?

Une fois sur le site, veuillez suivre les étapes suivantes :

- Cliquez sur l'onglet "**Mon dossier sinistre**" puis sur "**Déclaration**".



- Cliquez sur l'onglet "**Ouvrir mon dossier d'assurance**" pour accéder au site de déclaration.

Ouvrir mon dossier d'assurance >

- Indiquez **le numéro de souscription (inscrit sur le mail de confirmation ou l'attestation d'assurance)** ainsi que **la date de départ**.

OUVERTURE DE VOTRE DOSSIER D'ASSURANCE

Je m'authentifie avec :

Mon numéro de dossier voyage

Mon numéro de souscription d'assurance

Numéro de souscription d'assurance *

Vous retrouverez ce numéro sur votre souscription d'assurance (exemple : NQ7LVFB)

ET

Date de départ du séjour *

Déclarer votre dossier d'assurance

* champs requis

- Remplissez le formulaire : **coordonnées du déclarant, nature du sinistre** (motif, garantie utilisée), **informations du séjour, nombre de personne(s) concernée(s)**, etc.

- Dès la déclaration effectuée, vous recevez à l'adresse mail indiquée **un numéro de dossier sinistre S2 + 7 chiffres** ainsi que **la liste des pièces justificatives** à fournir.

Suivez l'avancement de votre dossier en temps réel en renseignant **un N° de téléphone portable, un SMS** **vous sera adressé.**

Consulter son dossier

Suivre l'avancement, importer de nouveaux justificatifs, etc.

- Cliquez sur l'onglet "**Mon dossier sinistre**" puis sur "**Consultation**".



- Indiquez **votre numéro de dossier sinistre S2 + 7 chiffres** ainsi que **la date de début du voyage**.